

PARCE QUE VOUS LES AVEZ BIEN MÉRITÉES...

LUC LEESCO, EXPERT-COMPTABLE,
PARTENAIRE DE FNI COMPTA



Vive les vacances !

Pour les Idel, les vacances sont une juste récompense de leurs efforts durant l'année. Notre conseil : les préparer avec soin pour une complète déconnexion et, qui sait, concevoir de nouveaux projets pour la rentrée.

Le mot "vacances" vient du latin "vacans", dont le participe passé du verbe "vacare" signifie "être dépourvu, inoccupé, vide...". Ce "vide" n'est autre que la mise en suspens de notre activité régulière. Les vacances correspondent en cela à un moment de repos indispensable, propice au retour à soi, un moment de liberté et même, il faut bien le dire, d'oisiveté. En France, ces dernières sont sacrées car elles plongent leurs racines dans notre mémoire collective : les congés payés de 1936. Un acquis social sur lequel nul ne veut revenir.

Je les ai bien méritées

Il ne vous a pas échappé qu'en tant qu'Idel, vous ne bénéficiez pas de congés payés. Si vous avez travaillé toute l'année, vous vous êtes donné les moyens de vous offrir cette parenthèse indispensable pour mieux repartir. N'est-il pas temps de vous reposer un peu ? Après tout, vous l'avez bien mérité.

Pas de vacances pour moi cet été

Vous pouvez aussi faire le choix de ne pas partir cet été. Après tout, les vacances ne sont pas obligatoires ! Que vous vous installiez, préféreriez partir en hiver ou hors saison ou



“Avant de partir, assurez-vous d’avoir mis en ordre votre compte. C’est la première chose à faire pour revenir dans de bonnes conditions.”

envisagiez un investissement par exemple, vous saurez garder le sourire et profiter de cette période de détente.

Je pars la conscience tranquille

Sans une vue sur votre comptabilité, il vous sera difficile d'estimer si vous avez suffisamment travaillé. Vous pouvez toujours consulter votre compte bancaire, mais cette méthode reste quelque peu limitée et fera un peu tousser votre comptable. Entre l'impression de vous être énormément investi dans votre activité et la réalité, il peut y avoir un certain décalage. Sans vue objective sur vos bénéfices, vous ne pourrez pas fixer la limite de vos dépenses durant ces vacances. Soyons plus clair : de quelle somme exacte

disposez-vous cette année ? C'est ce qui déterminera le temps ou le type de vacances que vous allez vous accorder. Une astuce : il existe des applications qui font cela sans vous casser la tête : Vite ma compta en est un bon exemple, mais ça reste entre nous !

Les vacances : ultime outil d'optimisation ?

Vous le savez, il arrive que vous travailliez beaucoup avec, à la clé, la mauvaise surprise de constater que les bénéfices générés sont fortement fiscalisés. Mais comment savoir ? Partons de ce constat simple : lorsque vous ne travaillez pas, c'est autant de revenus qui ne seront pas fiscalisés. Cela peut paraître trivial, mais le repos est peut-être l'outil de

Question d'actualité : des Idel désemparés

La question : Comment s'y prendre si vous avez perdu votre association de gestion agréée (AGA) ?

Le contexte : Si le calendrier de suppression progressive de la fameuse majoration n'a plus de secret pour vous, vous savez que le compte à rebours arrive dans sa dernière année et s'achèvera en 2024. Conséquence prévisible, certaines AGA, adossées à ce dispositif, ont fait le choix de fermer à la fin de cette majoration, laissant de nombreux Idel désemparés, ceux qui faisaient eux-mêmes leur comptabilité sans expert-comptable. En effet, les Idel adhérents à ces AGA devront tout de même télétransmettre leurs déclarations 2023 en 2024 et/ou ont besoin du regard d'un professionnel.

Notre réponse : nous vous recommandons de vous rapprocher de notre service FNI Compta pour régler cela après les vacances. Partez tranquille et appelez-nous à la rentrée au 0298153977.

défiscalisation le plus puissant. Là encore, cela se calcule ! Pour fixer le curseur, rien de mieux qu'un audit d'optimisation qui vous permet de faire le point et prendre les bonnes décisions. Si vous n'en voyez pas l'intérêt, c'est qu'il vous est indifférent de travailler trop, là où vous pourriez vous reposer. On ne peut que vous dire bravo pour votre patriotisme fiscal !

Je prépare mes vacances

Il est toujours bon de rappeler que les Idel sont tenus à "un service continu, donc sans interruption de soins ou de suivi des patients". Il va de soi qu'il vous faut un remplaçant ou vous coordonnez avec un collègue pour assurer la continuité des soins. Vous avez donc trouvé votre remplaçant et prévenu vos patients. La plupart d'entre eux vous ont d'ailleurs souhaité d'en profiter, et même si vous les retrouverez à votre retour, c'est avec un petit pincement au cœur que vous les laissez à votre remplaçant, même entre de bonnes mains. Les tournées sont planifiées, votre remplaçant peut vous joindre à tout moment, votre valise est bouclée ; vous voilà prêt à partir. Pas si vite ! Avez-vous mis en ordre votre compta ? C'est la première chose à faire pour revenir dans de bonnes conditions. Là aussi, une application comptable vous fera gagner un temps précieux.

Je profite des chèques-vacances

Bien sûr, vous n'ignorez rien des chèques-vacances auxquels ont aussi droit les Idel. Vous pouvez déduire en 2023 jusqu'à 513 € (30 % du SMIC) en franchise de cotisations sociales (sauf CSG/CRDS) ou jusqu'à 1709 €

(1 SMIC) en franchise d'impôts. Ces limites représentent 80 % de la valeur faciale des chèques ; vous devez donc en acheter pour 641 € ou 2136 € pour en profiter au maximum. En cas de présence de salariés n'oubliez pas qu'ils y ont droit également.

Je garde un œil sur ma banque

Pour des vacances réussies, il vaut mieux éviter les mauvaises surprises. Pour cela, rien de mieux qu'un coup d'œil chaque semaine sur votre compte pour repérer les opérations illégitimes. Votre application comptable vous fera une synthèse des mouvements financiers.

Je prépare la rentrée

Après les vacances, vous allez rentrer bien reposé, en pleine forme pour la reprise. Ne rien faire est aussi propice à la créativité. Vous aurez des projets plein la tête : envie d'acheter une résidence secondaire, de chan-

ger de véhicule, d'investir dans un nouveau local professionnel, de créer une maison de santé... Ce ne sont pas les nouvelles idées qui vont manquer. C'est le moment de prendre rendez-vous pour réaliser celles qui vous tiennent le plus à cœur. N'oubliez pas que la rentrée sera très dense. Notre conseil : c'est avant de partir qu'il faut prendre rendez-vous pour septembre, octobre ou novembre en vue de planifier votre audit d'optimisation fiscale.

Une parenthèse enchantée

La période estivale est une période spéciale où l'on peut laisser libre cours à ses préférences et même... ne rien faire. Mais avant d'entrer dans cette parenthèse enchantée, et précisément pour qu'elle se passe bien, il vous faut prendre les meilleures dispositions. Cet article n'a d'autre ambition que de souligner l'importance d'être organisé avant de partir pour que vos vacances coïncident avec une période conviviale.

D'un point de vue fiscal, les vacances se situent entre la fin des déclarations (ouf, les impôts, c'est fini pour cette année) et ce moment si stratégique que constitue ce que nous appelons l'audit d'optimisation annuel. Entre les deux, les congés sont un terrain fécond pour concevoir de nouveaux projets. Il faut savoir tout lâcher pour qu'émergent de nouvelles idées que vous allez pouvoir lancer à la rentrée. C'est à ce moment que vous aurez la meilleure vue sur votre année en cours, tout en ayant encore le temps de prendre des décisions. Profitez de cette période de repos mais ne ratez pas la rentrée. Après cela, il ne reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances ! ●

Mon carnet de vacances



AVANT

- > Je choisis ma remplaçante
- > Je réserve mes chèques-vacances
- > Je mets à jour ma compta
- > Je prends rendez-vous pour mon audit d'optimisation



PENDANT

- > Je supervise mes comptes (une fois par semaine)
- > Je prends contact avec ma remplaçante
- > Je note mes idées et projets pour la rentrée



APRÈS

- > Je réalise mon audit d'optimisation
- > Je lance les projets retenus